

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 mai, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 24 mai 2024.

### Étaient présents :

Vincent MAGRÉ  
Philippe FORMENTEL  
Jean-Luc VIAUD  
Vanessa PAGEOT  
Jean-Marie MOREL  
Aurélie ARQUIER  
Elodie CAMIER  
Jean-Yves ARTAUD  
Séverine KUTER  
Philippe ROUSSEAU  
Patrice CHOIMET  
Elise LE BAIL  
Audrey VIDAL-BLANCHARD  
Vincent PÉRUSET  
Agnès PARAGOT  
Laurence CLÉMENCEAU  
Sabine AUDRAIN  
Bruno TOUPET  
Isabelle CIVEL  
Serge LAFFONTAS

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
27	20	26

### Étaient excusés et représentés :

Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT  
Jocelyne LANDRON ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD  
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET  
Amélie GOUTH ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER  
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Elise LE BAIL  
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Elodie CAMIER

### Absente non-excusee :

Marion PESCHEUX

Secrétaire de séance : Jean-Yves ARTAUD

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 MAI 2024**

**ANIMATION ET VIE LOCALE  
Subvention exceptionnelle Comité de jumelage 2024**

Madame ARQUIER expose :

La demande de subvention fait suite à l'accueil de nos « jumelés » de Los Corrales de Buelna en mars 2024.

L'objectif de ce projet s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis 27 ans qui visent à asseoir et développer le jumelage entre la ville de Los Corrales de Buelna et celle de La Haye-Fouassière.

La visite des Espagnols a eu lieu du 28 au 31 mars 2024. 35 personnes sont venues et ont participé aux différentes visites et activités proposées :

- Le vendredi : visite de l'abbatiale à St-Philbert-de-Grand-Lieu, puis repas salle du Bois l'Épine à Bouaye, puis visite de la Maison du lac à Bouaye,
- Le samedi : journée libre dans les familles d'accueil,
- Le samedi soir : repas aux Salons de la Louée en présence de M. le Maire, avec une animation de six danseurs du groupe celtique de Vertou et une jeune danseuse de flamenco de Los Corrales.

Cet échange permet à la fois de consolider des liens d'amitié, mais également de créer de nouveaux liens puisque le jumelage est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent accueillir des Espagnols.

Le budget inclut une contribution financière des familles accueillantes.

La demande de subvention d'un montant de 2 252 € concerne le coût des dépenses engagées pour les Espagnols.

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'avis de la commission animation et vie associative du 6 mai 2024,

**Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :**

**DÉCIDE** d'attribuer la subvention exceptionnelle de 2 252 € au comité de jumelage ;

**DIT** que les crédits correspondants sont prévus au budget principal ;

**AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 30/05/2024

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of La Haye-Fouassière, Loire-Atlantique. The stamp features the coat of arms of the commune in the center, surrounded by the text 'MAIRIE DE LA HAYE-FOUASSIERE' at the top and '44 - LOIRE-ATLANTIQUE' at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

Le secrétaire de séance  
**Jean-Yves ARTAUD**

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Artaud', written over a horizontal line.